

2001 : une année difficile, mais tout de même satisfaisante et enviable!



JEAN-PIERRE TREMBLAY

Vice-président exécutif • Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Pour l'ensemble du secteur financier, 2001 s'est avérée une année difficile. Outre la correction boursière qui a débuté en août 2000, les événements tragiques du 11 septembre ont perturbé considérablement les marchés. Toutefois, même si les Fonds FMOQ n'ont pas été épargnés, nous pouvons nous réjouir de la prudence et de la finesse de nos gestionnaires. D'abord, ils ont su positionner, lorsqu'il le fallait, les actifs des Fonds FMOQ, et ce, de façon conservatrice. Ensuite, ils ont su, depuis les événements du 11 septembre, jouer judicieusement le début de la reprise que nous connaissons présentement.

En ce qui concerne les résultats, nous ne pouvons que constater que nos Fonds ont terminé l'année en excellente position par rapport aux autres fonds disponibles sur le marché. Une fois de plus, le Fonds omnibus FMOQ affiche un rendement positif. Comme le démontre le tableau ci-dessous, **ce Fonds n'a jamais terminé une année avec un rendement négatif**, et ce, depuis sa création. Bien peu de fonds peuvent en dire autant!

Fonds omnibus FMOQ • Rendements annuels (1 an) depuis sa création

Année	Rendement	Année	Rendement	Année	Rendement
1980	22,5 %	1987	6,5 %	1994	0,0 %
1981	6,1 %	1988	10,3 %	1995	17,3 %
1982	29,0 %	1989	13,7 %	1996	16,4 %
1983	14,6 %	1990	1,7 %	1997	16,1 %
1984	8,0 %	1991	21,9 %	1998	9,8 %
1985	21,5 %	1992	4,2 %	1999	12,0 %
1986	11,7 %	1993	19,1 %	2000	4,1 %
				2001	2,0 %

En ce qui concerne l'évolution des Fonds FMOQ, nous sommes fiers de constater que, malgré le ralentissement global de l'industrie, nous affichons tout de même une croissance nette du nombre de participants et des actifs.

Les honoraires de gestion : toujours aussi bas en 2002!

En 2002, les honoraires des Fonds FMOQ demeureront au même niveau, soit parmi les plus bas sur le marché. Ces honoraires sont de 0,85 % pour les Fonds omnibus, de placement, obligations canadiennes, obligations internationales, actions canadiennes, actions internationales et équilibré FMOQ, et de 0,40 % pour le Fonds monétaire FMOQ. Il faut également noter que **ce sont les seuls frais qui sont imputés aux Fonds**. En conséquence, les ratios des frais de gestion des divers Fonds FMOQ sont égaux aux honoraires de gestion, soit 0,85 et 0,40 %. Au 30 novembre 2001, les ratios moyens de l'ensemble des fonds disponibles au Canada, pour chaque type de fonds, étaient les suivants :

Fonds monétaire canadien	1,07 %
Fonds équilibré	2,45 %
Fonds obligations canadiennes	1,79 %
Fonds obligations internationales	2,19 %
Fonds actions canadiennes	2,58 %
Fonds actions internationales	2,77 %
Toutes catégories confondues	2,45 %

Période des REER 2002

Nous vous rappelons que le 1^{er} mars 2002 est la date limite pour effectuer une cotisation à votre REER, et ce, pour l'année fiscale 2001. Afin de mieux vous servir, nos bureaux de Montréal et de Québec seront ouverts de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi, du 18 février au 1^{er} mars 2002 inclusivement.

Notre nouveau Fonds obligations canadiennes FMOQ est en pleine santé

En mars dernier, nous avons lancé le huitième Fonds FMOQ, soit le Fonds obligations canadiennes FMOQ. Les rendements à ce jour de ce Fonds sont des plus enviables et plusieurs participants y ont déjà adhéré. Celui-ci répond aux attentes de ceux qui souhaitent sécuriser une partie de leur capital, tout en visant un rendement stable et intéressant.

Le REEE FMOQ

Juste un mot pour vous rappeler que le gouvernement fédéral a modifié, depuis 1998, les dispositions du régime enregistré d'épargne-études (REEE). Ainsi, il est maintenant possible d'obtenir une subvention égale à 20 % des premiers 2 000 \$ annuels souscrits par enfant. Nous offrons ce régime avec les Fonds FMOQ comme options de placement. À vous d'en profiter!

Un service complet de planification financière

Depuis bientôt deux ans, la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre un service complet de planification financière. Nos divers champs d'intervention sont ceux établis par l'Institut québécois de planification financière, soit :

- Les finances
- La fiscalité
- Les aspects légaux
- La retraite
- La succession
- Les placements
- Les assurances

Les nombreuses personnes qui ont fait appel à ce service disent l'avoir grandement apprécié. À vous de faire de même!

C'est peut-être le temps de revoir votre portefeuille de placement

Bien que les règles de l'art en placement recommandent de ne pas céder à la panique et de liquider ses placements lorsque qu'une baisse importante se produit, il faut toutefois revoir de façon réfléchie son portefeuille et liquider, même à perte, les placements ne présentant pas un potentiel de récupération dans un délai raisonnable. Nos conseillers sont disponibles pour vous assister dans cette tâche.

Deux moyens faciles d'acheter des Fonds FMOQ

Deux moyens simples, faciles et agréables sont à votre disposition pour acheter des Fonds FMOQ :

- 1) vous pouvez adhérer à notre service de prélèvement bancaire mensuel préautorisé. Vous décidez du montant mensuel que vous souhaitez investir et nous nous chargeons du reste. Par la suite, vous pouvez, quand bon vous semble, augmenter, diminuer ou tout simplement mettre fin à votre prélèvement;
- 2) nous disposons également d'un système nous permettant d'émettre, sur demande et avec votre autorisation préalable, des chèques sur votre compte bancaire. En adhérant à ce service, vous n'aurez plus à courir pour nous remettre votre chèque. Un simple coup de téléphone suffira.

Pour plus d'information sur ces deux services, prenez contact avec nous.

Un changement de contrôle chez notre gestionnaire

La firme TAL Gestion globale d'actifs inc., qui gère avec brio les divers Fonds FMOQ depuis plus de 20 ans, a connu récemment un important changement à la propriété de son capital-actions, la Banque CIBC l'ayant acquis en totalité. Jusqu'alors, M. Jean-Guy Desjardins, le président-fondateur de TAL, plusieurs employés de la firme ainsi que cette grande banque canadienne se partageaient la propriété de ce capital-actions. Ce changement ne devrait pas avoir d'impact sur la gestion des Fonds FMOQ, car tous les intervenants actuellement en place, à l'exception de M. Jean-Guy Desjardins, ont signé des contrats d'emploi les liant pour des périodes de trois (3) à cinq (5) ans. Soyez assurés que nous continuerons à exercer notre devoir de surveillance de la gestion de vos Fonds, afin que ceux-ci figurent parmi les meilleurs au Canada, et ce, malgré ces changements.

Quant à M. Desjardins, il a décidé de prendre une retraite bien méritée. Le conseil d'administration de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a appris avec regret cette décision. En effet, M. Desjardins a été associé aux Fonds FMOQ depuis leurs tout premiers débuts. En dépit de ses très nombreuses occupations, M. Desjardins n'a jamais cessé, au fil des années, de porter intérêt aux Fonds FMOQ et de veiller sur eux. Sans l'ombre d'un doute, sa présence nous manquera. Nous lui transmettons donc nos plus sincères remerciements et lui souhaitons une retraite longue, agréable et bien remplie.

Suite à la page 2 ➔

FONDS
D'INVESTISSEMENT
FMOQ

Décembre 2001
Volume VII, numéro 4

Pour des finances en pleine santé!

INFORMATION FINANCIÈRE

Dans ce numéro...

Spécial REER

L'histoire en capsules

Survol des marchés financiers

Fluctuations des marchés boursiers

Stratégie de placement REER

Une stratégie de placement REER adaptée à votre profil financier

Rendements des Fonds FMOQ

Valeurs unitaires des parts

Évolution d'un investissement de 1 000 \$

En bons termes

Une étape importante pour les Fonds FMOQ

L'incorporation des professionnels

Le 21 juin dernier, le gouvernement du Québec adoptait la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives concernant l'exercice des activités professionnelles au sein d'une société*. Celle-ci permettra aux professionnels d'exercer leur profession par le biais d'une société. Il faudra toutefois attendre que l'ordre professionnel concerné (soit le Collège des Médecins pour les médecins) adopte un règlement pour permettre à ses membres d'exercer leurs activités au sein d'une société et pour en déterminer les conditions. Ce règlement initial devra être approuvé par l'Office des professions. Compte tenu de l'état actuel du dossier, nous prévoyons que le règlement devrait être adopté et entrer en vigueur vers la fin de l'année 2002.

Bien que ces nouvelles dispositions législatives ouvrent la porte, dans certaines situations, à d'intéressantes opportunités en terme de planification fiscale et successorale, il faut toutefois faire preuve de prudence. En effet, dans certains cas, l'incorporation pourrait n'être d'aucun intérêt et même s'avérer une source de frais et de contraintes supplémentaires non négligeables. Conséquemment, une analyse objective de vos besoins et des possibilités particulières à votre situation s'impose au préalable.

Si ce n'est pas déjà fait, de nombreux intervenants du marché vous solliciteront au cours des prochains mois, afin de vous offrir leurs services en matière d'incorporation. Nous vous invitons à redoubler de prudence, car vous n'aurez pas tous intérêt à vous en prévaloir.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a été mandatée, par la FMOQ, pour offrir un service d'aide et de conseils objectifs à ses membres, et ce, dès que les règlements propres à la profession seront connus. Nous suivons ce dossier de près et vous aviserons en temps opportun.

Tournée des associations affiliées

Au cours de l'automne, nous avons effectué une tournée des associations affiliées à la FMOQ. Outre les membres des comités exécutifs des diverses associations qui nous ont donné l'opportunité de vous rencontrer, nous tenons à remercier les divers participants qui nous ont accueillis chaleureusement. Au cours de cette tournée, nous avons présenté aux participants présents de courts extraits vidéo d'entrevues réalisées avec D^r Jacques Dinelle, D^r Renald Dutil et M. Jean-Guy Desjardins (TAL Gestion globale d'actifs inc). Ces extraits, qui traitent de l'histoire et de la vision des Fonds FMOQ, sont disponibles dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com). Au plaisir vous revoir l'an prochain!

Une présence de plus en plus régulière dans les régions

Depuis quelques années déjà, nos conseillers se déplacent de façon régulière dans les diverses régions du Québec, afin de vous rencontrer. Par courrier, nous faisons connaître à l'avance, les dates et les endroits où ils seront disponibles, et vous invitons à prendre rendez-vous avec eux. De plus, comme nous participons à tous les congrès de formation continue de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, vous pouvez également profiter de votre participation à ces événements pour rencontrer l'un de nos conseillers. En plus d'échanger avec eux sur place, à notre kiosque d'information, vous pouvez prendre rendez-vous afin de discuter, en privé, de votre portefeuille.

Notre programme de conférences

Au cours de l'automne, nous avons tenu la première série de conférences prévues dans notre programme 2001-2002 qui se poursuivra avec :

- deux conférences sur les perspectives économiques 2002 (à Montréal, le 24 janvier, et à Québec, le 31 janvier);
- une conférence sur la planification successorale (à Hull, le 20 février);
- une conférence sur la gestion d'un fonds d'actions canadiennes (à Sherbrooke, le 14 mars);
- deux conférences sur le patrimoine familial et les régimes matrimoniaux (à Montréal, le 10 avril, et à Québec le 18 avril);
- une conférence sur la planification financière de la retraite (à Rimouski, le 13 juin).

En raison du nombre d'inscriptions déjà reçues et du vif succès obtenu à ce jour, nous vous invitons à réserver votre place dès maintenant. Téléphonez-nous!

Notre concours « Gagnez sur tous les plans »

Notre promotion « Gagnez sur tous les plans » s'est terminée le 30 novembre dernier. Plusieurs participants se sont prévalus de cette offre des plus intéressantes. Le tirage du nom du gagnant ou de la gagnante aura lieu le 15 mars 2002. Le résultat sera publié dans l'édition d'avril 2002 de la revue *Le Médecin du Québec*. À suivre...

Les photos de notre rapport annuel 2000

De nombreux participants aux Fonds FMOQ nous ont souligné avoir beaucoup apprécié les photos d'objets médicaux anciens qui illustraient notre rapport annuel 2000, et nous les en remercions. L'une de ces photos a été choisie à titre de finaliste dans la catégorie « photographie corporative » du concours de photographies « Luxquébec 2001 » que parraine la revue *Luxquébec*. Nous adressons nos félicitations et nos remerciements à M. Claude-Simon Langlois qui a réalisé ces magnifiques photos pour nous.

Brochure « Fonds communs de placement »

Toujours soucieux de vous fournir des renseignements objectifs sur les produits financiers, nous avons produit une brochure d'information sur les fonds communs de placement. Si ce n'est déjà fait, vous recevrez un exemplaire de ce document au cours des prochains jours.

Bienvenue à Marie-France Beauchamp

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* est heureuse d'accueillir Mme Marie-France Beauchamp au sein de son équipe. Forte de plusieurs années d'expérience dans le domaine des valeurs mobilières, Mme Beauchamp assume les fonctions d'agente administrative.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des Fonds FMOQ se tiendra le 9 mai 2002 à Montréal. C'est une occasion privilégiée de rencontrer le personnel de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* et le gestionnaire de vos Fonds. Au cours des prochains mois, vous recevrez une invitation. Au plaisir de vous y rencontrer!

Bonne et heureuse année 2002

Nous tenons à profiter de cette période de l'année pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé, de paix et de prospérité.

Spécial REER

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars 2002 inclusivement pour cotiser à votre REER ou à celui de votre conjoint pour l'année fiscale 2001. L'intérêt de cotiser au REER du conjoint est de fractionner les revenus à la retraite et ainsi répartir le fardeau fiscal.

Si vous ne participez pas à un régime de pension de votre employeur, vous pouvez cotiser jusqu'à 18 % de votre revenu gagné en 2000, sous réserve d'un maximum de 13 500 \$.

En ce qui concerne le REER, le **revenu gagné**, tel que défini par l'Agence des douanes et du revenu du Canada, inclut les éléments suivants :

- les salaires ou traitements;
- les revenus de location;
- les pensions alimentaires reçues;
- les revenus nets d'entreprise;
- les prestations d'invalidité du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada, etc.

Le revenu gagné exclut notamment :

- les revenus de placement;
- les allocations de retraite ou les indemnités de départ;
- les gains en capital imposables ou les rentes.

Le montant exact que vous pouvez cotiser à votre REER pour l'année 2001 est indiqué sur l'**avis de cotisation** que vous avez reçu à la suite de votre déclaration de revenus de l'année 2000.

Si vous cotisez à un régime de pension de votre employeur, vous devez calculer 18 % de vos revenus admissibles en 2000 (maximum de 13 500 \$) et soustraire le **facteur d'équivalence (FE)** qui apparaît sur votre formulaire T-4 de l'année 2000.

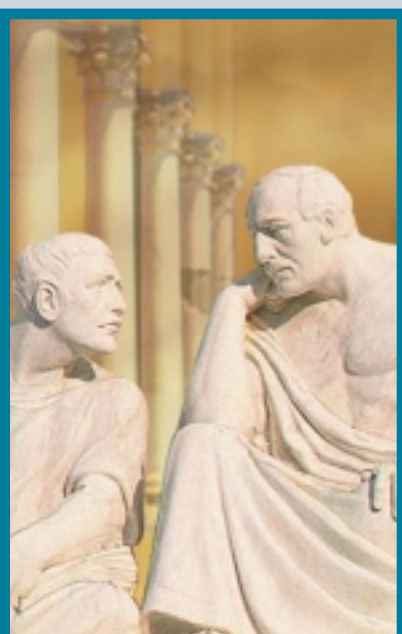
Dès le 1^{er} janvier 2002, vous pouvez cotiser à votre REER ou à celui de votre conjoint pour l'**année fiscale 2002** et ainsi profiter plus tôt de cet abri fiscal.

De plus, si vous n'avez pas cotisé le montant maximum auquel vous avez droit depuis 1991, vous pouvez ajouter à votre REER un montant correspondant aux **droits de cotisation inutilisés**. Ce montant apparaît sur votre avis de cotisation.

Certaines restrictions s'appliquent sur les portefeuilles REER contenant des **biens étrangers**. La limite permise est de 30 %. Toutefois, certains fonds d'actions internationales (comme le Fonds actions internationales FMOQ) sont admissibles à 100 % au REER, permettant ainsi une exposition aux marchés étrangers au-delà de la limite permise de 30 %.

Afin de bien vous servir, nos bureaux de Montréal et Québec seront ouverts de **8 h à 18 h** du lundi au vendredi, et ce, **du 18 février au 1^{er} mars 2002 inclusivement**. N'hésitez pas à nous téléphoner ou à prendre rendez-vous avec un de nos conseillers.

L'histoire en capsules



Le médecin hippocratique : stratège de la persuasion

Jusqu'à ce que la profession médicale soit assujettie à une première forme de réglementation, n'importe qui pouvait se prétendre médecin et exercer cette activité où et comme bon lui semblait. Cette situation était d'autant plus inconfortable qu'elle contraignait le médecin à faire sans cesse la preuve de sa compétence pour se faire reconnaître, et ce, à une période où il était difficile de distinguer, dans la guérison, la part découlant de son intervention de celle qui incombe à la nature ou au hasard.

Dès lors, le pronostic prit une importance d'autant plus grande que la prévision de l'évolution de la maladie allait permettre au médecin d'asseoir son autorité auprès du malade et de ses proches, de les convaincre de sa capacité de soigner, puis de gagner leur confiance. Condition *sine qua non* de l'obtention du mandat de traiter, le pronostic devint aussi l'arme du médecin

pour sa survie professionnelle dans un contexte de concurrence intense, principalement dans les grandes villes.

Outre la capacité de lire la maladie et d'interpréter le récit du malade, la médecine hippocratique imposait à celui qui la pratiquait de maîtriser la science de la parole ainsi que les ressources de la rhétorique. Elle fut donc qualifiée de médecine de la parole et du signe, le praticien hippocratique devant être d'abord et avant tout un stratège de la persuasion, tant au niveau de la « conquête » de la confiance du malade que de la transmission du pronostic et des prescriptions thérapeutiques.



NICK IAROCCI
Vice-président • TAL Gestion globale d'actifs inc.

Survol des marchés financiers

Bien que les attentats du 11 septembre aient fait tomber l'économie américaine en récession, certains signes de reprise pourraient s'être manifestés au quatrième trimestre. Les commandes de biens durables ont augmenté et les ventes au détail ont bondi en octobre, en partie à cause du taux de financement nul dans le secteur de l'automobile. Les ventes de maisons existantes et de maisons neuves ont poursuivi leur ascension, tandis que la productivité non agricole a atteint un sommet en un peu plus d'un an. À l'inverse, toutefois, l'indice NAPM hors fabrication a touché un creux de quatre ans, alors que le secteur de la fabrication a continué de faiblir. Les signes de la confiance des consommateurs ont été inégaux au quatrième trimestre et ont poussé la Réserve fédérale à maintenir l'assouplissement du crédit. L'économie canadienne a continué de ralentir dans les trois derniers mois de l'année : l'excédent du compte courant a rétréci, tandis que les exportations ont chuté pour le cinquième trimestre consécutif. Les stocks ont baissé radicalement et retranché quelque 2 % au taux de croissance, tandis que les dépenses de consommation ont affiché une croissance négative pour la première fois depuis 1995. En revanche, les investissements des entreprises dans l'outillage ont commencé à prendre du mieux, malgré la glissade des bénéfices au cours du trimestre, tandis que l'inflation n'a pas eu d'incidence. La construction résidentielle a continué d'être stimulée par les faibles taux d'emprunt, et les mises en chantier sont restées fermes. De son côté, la Banque du Canada a abaissé les taux d'intérêt au quatrième trimestre pour plus de certitude. En Europe, la croissance a été soutenue : la Banque centrale européenne a de nouveau diminué les taux d'intérêt, pendant que les investisseurs restaient confiants à l'égard de l'économie européenne. Les statistiques économiques encourageantes en provenance des États-Unis ont fortement stimulé les pays exportateurs d'Asie. La Chine et Taiwan ont toutes deux bénéficié de leur admission au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Au Japon, le taux de chômage record a continué d'alimenter le pessimisme à l'égard de l'économie du pays. Les signes de reprise économique aux États-Unis, la baisse des taux d'intérêt partout dans le monde et les progrès réalisés dans la guerre en Afghanistan ont donné de l'élan aux pays émergents exportateurs et incité les investisseurs à s'ouvrir davantage aux placements à risque.

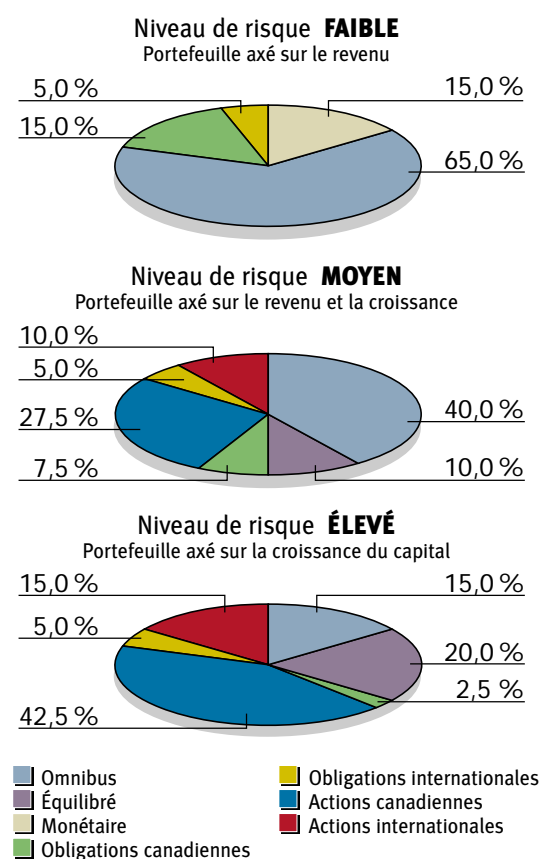
Les obligations canadiennes ont fléchi durant le trimestre dans la mesure où le raffermissement de l'économie américaine a fait reculer les rendements obligataires de moyen et de long termes, tandis que le dollar canadien touchait de nouveaux creux durant le trimestre. Les obligations du Trésor américain ont également reculé après que les bonnes nouvelles économiques eurent modifié l'humeur des investisseurs. Elles ont remonté quelque peu parce que le chômage a progressé, que la confiance des consommateurs a diminué et que les investisseurs se sont de nouveau réfugiés dans les titres de qualité dans la foulée de la débâcle d'Enron. Les obligations à long terme ont été les moins performantes et provoqué l'aplanissement de la courbe des rendements. Dans la zone euro, à l'instar de ce qui s'est passé aux États-Unis, les rendements obligataires ont reculé, mais ils ont clôturé l'année à la hausse face à une actualité économique toujours maussade. Au Japon, les obligations ont dégringolé par suite de la faiblesse et de la confusion qui ne cessent de caractériser les politiques budgétaire et monétaire. Au Canada, les actions ont bondi au quatrième trimestre après que les investisseurs eurent commencé à entrevoir une reprise économique et amorcé un retour dans les titres à forte

croissance. Les titres pétro-gaziers ont fléchi parce que l'OPEP et les autres pays producteurs de pétrole n'arrivaient pas à s'entendre sur les baisses de production à faire. Les secteurs les plus performants ont été les produits industriels, les transports, le papier et les produits forestiers, les mines et métaux, et les produits de consommation. Les actions américaines ont également remonté dans la perspective d'une future embellie économique, des progrès réalisés dans la guerre menée en Afghanistan et des résultats conformes aux prévisions enregistrés par Cisco Systems et par bon nombre de détaillants. Les secteurs les plus performants ont été la technologie, les transports, la consommation cyclique, les biens d'équipement et les matières de base. En Europe, les technologies et les télécoms ont affiché de solides gains; le bénéfice de Vodafone a surpassé les prévisions. Le fabricant allemand de vêtements sport Adidas a vu son titre augmenter après avoir réalisé un bénéfice conforme aux prévisions, tandis que BMW a vu le sien bondir après que les ventes et les bénéfices avant impôts eurent battu les prévisions. Au Japon, les exportateurs ont remonté devant la faiblesse du yen, mais les titres bancaires ont fondu face aux appréhensions liées au grand nombre de prêts irrécouvrables, aux pertes essuyées sur les marchés de capitaux et à la faillite de Taisei Fire and Marine Insurance. L'action de Sony a monté lorsqu'on a su qu'elle fabriquerait et vendrait des ordinateurs en Chine l'an prochain.

Le changement que nous apportons à notre stratégie de répartition de l'actif vise à compléter le relèvement de la composante actions entrepris dans la semaine qui a suivi les attentats du 11 septembre. Nous voulons tirer parti de la diminution de la prime de risque qui est inhérente aux marchés boursiers. Les risques actuels ont trait aux craintes d'une récession prolongée et d'une guerre qui s'éternise. Nous entendons bénéficier de l'impact qu'ont produit les stimulants budgétaires et monétaires sur les actions américaines et de l'évaluation plus faible des actions canadiennes et européennes. Nos décisions de placement ont été motivées par la volonté de la Fed et du gouvernement américain de stimuler la croissance économique. Les 450 points centésimaux de diminution des taux d'intérêt, les 120 milliards de dollars d'augmentation de la masse monétaire après le 11 septembre, les 125 milliards de dollars de hausse des dépenses gouvernementales et les 120 milliards de dollars de remboursements d'impôt pourraient totaliser un apport d'au moins 2,5 % au PIB des États-Unis. Nous avons donc terminé l'année en sous-pondérant les liquidités et les titres à revenus fixes et en surpondérant les actions canadiennes, américaines et internationales.

Stratégie de placement REER

Suggestion de répartition



Fonds de placement FMOQ : Ce Fonds ne fait pas partie des stratégies de placement suggérées, n'étant pas admissible au REER.

Fluctuations des marchés boursiers

Indices*	01.12.31	Écarts	01.09.30	Écarts	01.06.30
TSE 300 (Toronto)	7 688,41	12,4 %	6 838,56	-12,0 %	7 767,76
S&P 500 (New York)	1 832,64	11,4 %	1 644,38	-11,6 %	1 860,85
JP MORGAN (ex. Canada)	296,50	-2,2 %	303,08	11,7 %	271,44
EAE0 (Europe, Australie, Extrême-Orient)	1 843,62	8,0 %	1 707,59	-11,2 %	1 923,62

* Convertis en dollars canadiens sauf pour le JP MORGAN.

Une stratégie de placement REER adaptée à votre profil financier



Chaque individu est différent ; sa situation financière et personnelle et sa tolérance lui permettent de prendre plus ou moins de risques dans la gestion de ses placements en vue de la retraite. Nous proposons, dans le présent bulletin, trois différentes répartitions pour un portefeuille REER, chacune répondant à un profil d'investissement particulier que nous avons appelé : niveau de risque faible, moyen et élevé.

Remplissez le questionnaire ci-dessous et vous serez en mesure de connaître la composition de portefeuille adaptée à votre profil financier personnel.

Trimestriellement, dans ce bulletin qui est expédié avec les relevés de placement à tous les détenteurs de Fonds FMOQ, vous trouverez une suggestion de répartition à long terme.

1 Je prévois avoir besoin de ce capital ou des revenus qu'il produira dans un horizon de temps de :

2 ans et moins	(0 point)
plus de 2 ans, mais moins de 5 ans	(350 points)
plus de 5 ans, mais moins de 10 ans	(700 points)
plus de 10 ans	(775 points)

2 J'envisage prendre ma retraite dans :

déjà retraité	(0 point)
2 ans et moins	(5 points)
plus de 2 ans, mais moins de 5ans	(50 points)
plus de 5 ans, mais moins de 10 ans	(100 points)
plus de 10 ans	(125 points)

3 Le capital investi totalise :

moins de 50 000 \$	(0 point)
entre 50 000 \$ et 499 999 \$	(100 points)
500 000 \$ ET PLUS	(150 points)

4 Même si le rendement global produit par ce capital était négatif sur une période de un an, je ne paniquerais pas et je m'en tiendrais à ma stratégie initiale :

totalemment en accord	(200 points)
indécis	(50 points)
totalemment en désaccord	(0 point)

5 Je couvrirai mes dépenses courantes sans utiliser le capital ou les intérêts produits :

oui	(100 points)
indécis	(25 points)
non	(0 point)

6 Ma situation financière générale me permet d'assumer un niveau de risque plus élevé sans que ma stabilité financière soit compromise :

oui	(100 points)
indécis	(25 points)
non	(0 point)

7 Le capital investi représente moins de 25 % de mon avoir total :

oui	(100 points)
plus ou moins 25 %	(25 points)
non	(0 point)

Résultats

Si le total de vos points se situe :

À 800 ou moins

L'analyse de vos objectifs de placement pour le capital investi indique un horizon de placement à court terme. Il y aurait lieu de prendre contact avec un conseiller de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* afin d'établir une stratégie de placement particulière pour ce capital. Votre horizon de placement exige sûrement une combinaison de placements comprenant une grande portion de liquidités et des placements à revenus fixes.

Entre 801 et 1 050

Bien que l'analyse de vos objectifs de placement pour le capital investi indique un horizon de placement de cinq ans et plus, votre tolérance au risque ainsi que votre situation financière et personnelle exigent un portefeuille à risque faible. La répartition de « risque faible » que nous vous proposons, qui comporte une forte proportion de titres à revenus fixes et d'encaisses, correspondra à votre profil financier personnel. L'objectif de cette suggestion de répartition est d'obtenir le meilleur rendement possible en visant une protection maximum du capital.

Entre 1 051 et 1 350

L'analyse de vos objectifs de placement pour le capital investi indique un horizon de placement de cinq ans et plus. Votre tolérance au risque ou votre situation financière et personnelle permettent un portefeuille à risque moyen. La répartition de « risque moyen », constituée d'une bonne proportion de titres de croissance et d'une base de titres à revenus fixes, est tout indiquée compte tenu de votre profil financier. L'objectif de cette suggestion de répartition est de produire la meilleure croissance possible de l'investissement sur un horizon de placement de cinq ans tout en visant une protection relative du capital.

Si votre portefeuille est inférieur à 50 000 \$, le Fonds omnibus FMOQ est tout indiqué puisque sa répartition est diversifiée en fonction d'un risque moyen.

À plus de 1 350

L'analyse de vos objectifs de placement pour le capital investi indique un horizon de placement, une tolérance au risque ainsi qu'une situation financière et personnelle permettant un portefeuille à risque élevé. La répartition de « risque élevé » proposée, érigée autour d'une forte proportion de titres de croissance à long terme, correspondra à votre profil financier. L'objectif de cette suggestion de répartition est de maximiser la croissance du capital à long terme.

Si votre portefeuille est inférieur à 50 000 \$, les Fonds équilibré et de placement FMOQ sont tout indiqués pour le type d'investisseur que vous êtes.

Mise en garde

Ce test vise uniquement à mieux vous situer par rapport aux répartitions que nous vous proposons depuis quelques années déjà. Il se fonde sur les différentes situations les plus fréquemment rencontrées. Le capital investi, la composition de vos autres éléments d'actif ou certaines particularités de votre situation financière ou personnelle peuvent nécessiter une stratégie de répartition plus personnalisée. N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller pour en discuter.

Une étape importante pour les Fonds FMOQ

Le 1^{er} janvier prochain, les Fonds FMOQ franchiront une étape importante de leur existence. En effet, à compter de cette date, la totalité des activités de tenue de dossiers des participants seront effectuées par la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Depuis leur création, ces activités étaient confiées à la Fiducie Desjardins, le fiduciaire des divers Fonds FMOQ et des divers régimes fiscaux (REER, FERR, CRI, FRV et REEE). Cette société de fiducie demeurera toutefois fiduciaire et gardien des valeurs des actifs des divers Fonds FMOQ, ainsi que fiduciaire en titre des divers régimes fiscaux. Nous profitons de l'occasion pour remercier cette société, et plus particulièrement tous les membres de son personnel qui nous ont servis au cours de ces 23 années. Leur expertise, leur support et leur excellent service se sont avérés des facteurs déterminants de la croissance et de la popularité des Fonds FMOQ.

À compter de 2002, nous effectuerons donc nous-mêmes toutes les opérations relatives aux parts des Fonds FMOQ, dont :

- la saisie de toutes les transactions;
- la production et l'expédition des avis de transactions et des relevés de placement;
- les remboursements (FERR et autres);
- etc.

Il en ira de même pour toutes les activités relatives aux divers régimes fiscaux, et plus particulièrement de :

- l'enregistrement des régimes fiscaux;
- l'émission des reçus de cotisation;
- l'administration des subventions des régimes enregistrés d'épargne-études;
- l'émission de tous les feuillets fiscaux;
- etc.

Le rapatriement de ces activités au sein de notre société s'inscrit dans notre volonté de mieux contrôler nos opérations et de jouir d'une plus grande flexibilité, afin de pouvoir offrir des produits et services mieux adaptés aux besoins de notre clientèle. Ce changement se traduira également par une facilité et une rapidité accrues pour adapter nos produits et services à l'évolution du marché et pour en offrir de nouveaux. De plus, le plein contrôle sur la grande majorité de nos coûts d'opération nous permettra de maintenir les frais de gestion des Fonds FMOQ à leur niveau actuel, et ce, le plus longtemps possible.

Pour réaliser ce projet, nous avons acquis un système informatique de pointe. À la fin de l'année 2000, Mme Julie Bellemare-Godin, responsable des services informatiques, et Mme Martine Côté, coordonnatrice des activités fiduciaires et administratives, se sont jointes à notre équipe pour implanter et adapter le logiciel, et pour mettre en place le soutien administratif nécessaire. Après une année de travail acharné, nous sommes enfin en mesure de voler de nos propres ailes en toute confiance. Comme nous l'annonçons dans cette édition du bulletin, Mme Marie-France Beauchamp s'est récemment jointe à notre équipe, à titre d'agente administrative.

Fonctionnel le 1^{er} janvier 2002, le système sera implanté de façon très transparente. La première étape de transition comprenait, à dessein, un minimum de modifications au mode de fonctionnement auquel nos participants sont habitués. La seconde phase consistera à implanter graduellement de nouvelles fonctionnalités permises par cette opération.

À court terme, les premiers changements que les participants pourront constater porteront sur la forme de l'*Avis de transactions*, et ce, dès qu'ils effectueront leur première transaction de l'année 2002. Outre sa nouvelle présentation visuelle, ce document confirmera dorénavant l'ensemble des positions du portefeuille concerné, que le Fonds ait été affecté par la transaction ou non.

La seconde modification importante concernera tous les participants aux Fonds FMOQ et portera sur la réception du *Relevé de placement* du premier trimestre de 2002. Nous reviendrons sur ce point dans le prochain numéro de ce bulletin.

Nous nous réjouissons de pouvoir enfin répondre à une demande exprimée par plusieurs participants au cours des dernières années. En effet, nous serons en mesure de déposer les remboursements FERR ou autres, directement dans les comptes des participants, peu importe l'institution bancaire avec qui ils font affaires au Québec. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec un de nos conseillers.

Pour vous donner un avant-goût des nombreuses possibilités offertes par ce rapatriement, mentionnons :

- l'examen du compte, par le participant, au moyen d'Internet;
- le paiement des gains en capital de fin d'année au lieu de leur réinvestissement automatique;
- le calcul du rendement personnalisé de chacun des portefeuilles du participant.

Nous comptons apporter ces modifications au cours de l'année 2002. Soyez assurés que nous vous informerons des développements qui surviendront dans ce dossier.

Comme pour tous les autres sujets qui vous intéressent, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions.



Dans l'ordre habituel :
Mme Marie-France Beauchamp
Mme Martine Côté
Mme Julie Bellemare-Godin

Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts (\$) au 31 décembre 2001

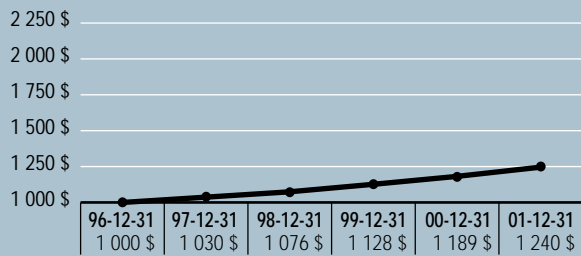
au 31 décembre 2001

Fonds FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
Monétaire	4,25	4,84	4,82	4,73	4,39	5,04	10,014
Omnibus	1,99	3,02	5,93	6,88	8,65	9,89	19,701
Fonds de placement	-0,95	-0,54	7,09	8,74	11,12	12,28	19,962
Équilibré	-0,88	-0,39	6,38	s.o.	s.o.	7,17 (27.11.98)	10,940
Obligations canadiennes	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	7,52 (16.03.01)	10,371
Obligations internationales	7,36	5,62	0,16	2,84	3,33	6,08	9,643
Actions canadiennes	-0,36	4,64	11,12	9,53	11,33	12,09 (31.05.94)	16,134
Actions internationales	-10,73	-11,64	-2,32	5,45	8,65	5,82 (31.05.94)	8,740

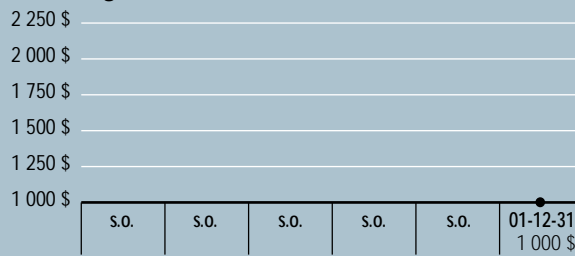
Évolution d'un investissement de 1 000 \$

Ces graphiques illustrent, pour chacun des Fonds FMOQ, l'évolution d'un investissement de 1 000 \$ fait il y a cinq ans (ou à la date de création du Fonds) et dont tous les revenus ont été réinvestis.

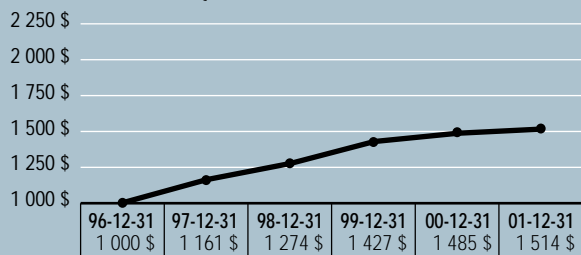
Fonds monétaire FMOQ



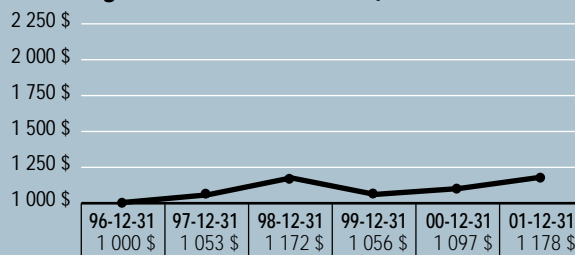
Fonds obligations canadiennes FMOQ



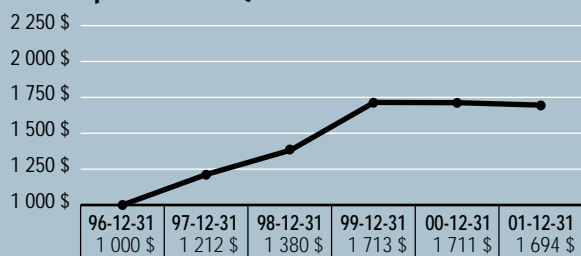
Fonds omnibus FMOQ



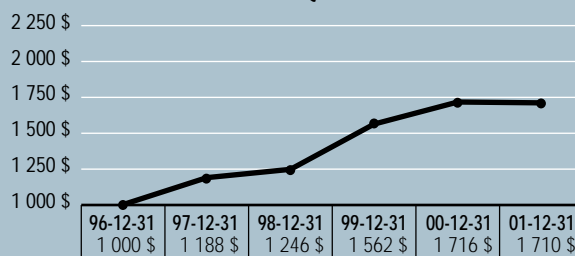
Fonds obligations internationales FMOQ



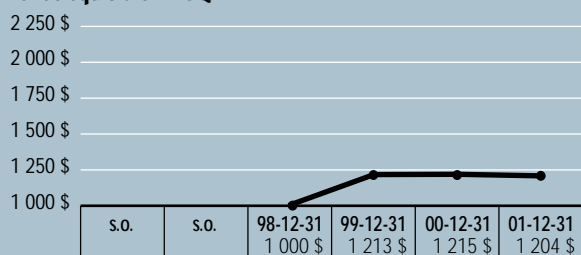
Fonds de placement FMOQ



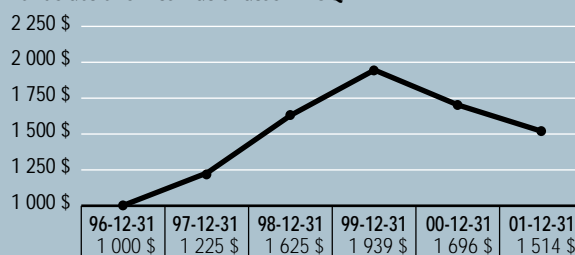
Fonds actions canadiennes FMOQ



Fonds équilibré FMOQ



Fonds actions internationales FMOQ



IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 2,34 % pour la période de sept jours arrêlée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

Avoir

Ensemble des biens qu'on possède. Aussi appelé actif.

Horizon de placement

Durée pour laquelle un investisseur souhaite investir ses fonds sur les marchés financiers. C'est donc un des paramètres importants pour fixer la stratégie de placement.

Profil financier

Ensemble des éléments caractéristiques de l'épargnant sur le plan financier. Il est fortement recommandé d'établir ce profil avec l'aide d'un professionnel, car c'est notamment sur cette analyse qu'est fondée la stratégie de placement.

Stratégie de placement

Une stratégie, c'est d'abord un ensemble d'opérations planifiées et coordonnées en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs précis. Dans le cas d'un placement, cette stratégie est élaborée avec l'épargnant, en fonction de ses objectifs et de son seuil de tolérance ou degré d'acceptation des risques.

Remarque

Certaines définitions sont tirées du glossaire publié par l'Institut des fonds d'investissement du Canada, de dictionnaires de termes boursiers et de dictionnaires alphabétiques et analogiques de la langue française.



Montréal

1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1012
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597
Télécopieur : (514) 868-2088

Québec

Place Iberville III
2960, boulevard Laurier
Bureau 040
Ste-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777
Télécopieur : (418) 657-7418

Lignes d'information automatisées :
(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

Site Internet : www.fondsfmoq.com
Courriel : info@fondsfmoq.com